

Lutte contre les plantes envahissantes

Berce du Caucase



- Grande plante vivace, atteignant 3.5 m de haut, à tiges épaisses d'un diamètre jusqu'à 10 cm, creuses, souvent parsemées de rouge.
- Feuilles profondément découpées en 3 à 5 divisions dentées et se terminant en pointe.
- Fleurs blanches, en ombelles atteignant 50 cm de diamètre.

Reproduction :

La propagation efficace et rapide de la berce du Caucase est un grand danger: une plante produit jusqu'à 10'000 graines, qui gardent dans le sol leur pouvoir de germination jusqu'à 7 ans. Les graines sont disséminées par le vent sur de courtes distances (entre 10 et 100m), par les cours d'eau (les graines ayant passées 3 jours dans l'eau peuvent germer), par les animaux (les fruits peuvent se crocher sur les animaux).



Milieus :

Dans le Caucase, son aire d'origine, la berce du Caucase est limitée à l'étage montagnard. Hors de son aire de répartition naturelle, on la trouve de la plaine jusqu'à l'étage montagnard, dans les lisières, les prés, sur les berges des cours d'eau, au bord des chemins et dans les lieux incultes.

Dangers :

Homme: Le suc de la berce du Caucase contient des furanocumarines qui sont phototoxiques. **Le contact avec la plante**, accompagné ou suivi d'une exposition de la peau au soleil, **engendre des brûlures** désagréables avec formation de cloques, qui peuvent laisser des marques. Selon le degré des brûlures et les effets secondaires (fièvre, troubles de la circulation, etc.) il est conseillé de consulter un médecin.



Nature: Cette plante, formant volontiers des populations denses, fait avec ses feuilles énormes de l'ombre aux plantes poussant à ses pieds, si bien que **la végétation indigène finit par disparaître faute de lumière**. La grande taille de sa racine pivotante, jusqu'à 60 cm, permet une croissance et une régénération rapide de la plante.

Lutte :

- Couper les inflorescences et toutes les parties aériennes jusqu'à 15 cm du sol puis avec une bêche sectionner la racine 10-15 cm en dessous du sol
- Puis application d'un traitement herbicide (Glyphosate) sur les repousses.

Evitez tout contact avec cette plante !!!

Selon le degré de brûlure, il est conseillé de consulter un médecin

Renseignements ou signalements auprès du Triage forestier du Haut-Lac : 024/471.95.21 ou info@foretduhautlac.ch